



Intrum justicia me menace 2 ans apres

Par **prevost**, le **16/01/2010** à **19:05**

Bonjour,

voila je vous résume un peu la situation... j'ai reçu le 20 décembre 2009 un courrier d'intrum justicia me demandant de régler la somme de 72€ au profit de France telecom. Ne voyant pas a quoi cette facture pouvait correspondre "n'étant pas chez FT" je décidai d'appeler cette boite de recouvrement...

après mettre fait menacer pendant quelques minutes la personne au bout du fil m'indiqua que la créance datait de mars 2008, voila je reçoit une soi-disante facture qui pour moi na pas lieu presque 2 ans après

est t'elle valable?

dois je me laisser menacer et intimider comme ils le font par téléphone et courrier

PS: pour info j'ai déménagé début 2009 en ouvrant une ligne FT pour ensuite me faire dégrouter totalement a la concurrence et a aucun moment les personnes de FT m'ont demandé ces 72€ pourtant inscrit avec le même nom et le même RIB

merci de vos renseignements

cdlt